



**Cabinet du
Bourgmestre**

Votre corresp. :
Sébastien GYSEN
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@1082berchem.irisnet.be

Réf. xxx /2015

Berchem-Sainte-Agathe, le 16 avril 2015

Mesdames, Messieurs les Conseillers
communaux

Objet : Conseil communal du 26.03.2015 – Réponse écrite à l'interpellation de Monsieur Yonnec POLET, Conseiller communal, concernant l'enseignement à Berchem-Sainte-Agathe.

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Concernant l'implantation d'une école secondaire à Berchem, nous vous invitons à (re)parcourir l'ensemble des réponses qui ont été données en séance à ce sujet lors des précédentes interpellations sur ce sujet récurrent.

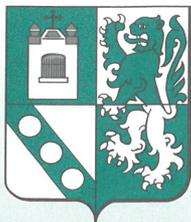
Pour répondre au défi démographique et aux besoins de la population berchemoise, la Commune termine actuellement la construction de l'école maternelle et primaire sur le site du complexe sportif. Pour mémoire, son cout a été de €5.834.000,00 d'investissement dont €3.402.000 de subside par la Communauté française, soit un investissement de €2.432.000,00 pour la Commune. En ce qui concerne la charge de la dette pour la Commune, elle sera de €130.000,00 par an durant les 20 prochaines années, sans compter les dépenses de fonctionnement (**non couvertes par les subventions communautaires**) estimés à €325.000,00 par an.

En matière de programmation, il faut noter également que pour des raisons budgétaires, la Communauté française souhaite d'abord explorer la piste des locaux disponibles avant d'investir dans de nouveaux bâtiments. Il faut savoir que la création d'un établissement pouvant recevoir 500 élèves représente un investissement de €10.000.000,00.

Néanmoins, les indicateurs actuels de la Fédération Wallonie-Bruxelles concernant le monitoring des places disponibles montrent que si les nouvelles places décidées dans le fondamental sont toutes mises en œuvre, l'offre de place au niveau de l'ensemble de la Région de Bruxelles-capitale devrait suffire. Néanmoins, nous pouvons nous attendre à ce que la Fédération Wallonie-Bruxelles avec le bureau du plan, réactualise son cadastre des places disponibles et à créer. Nous serons attentifs à cette réactualisation.

Concernant le cadastre ADT, au mois de février 2014, l'ADT a sorti son dernier rapport sur « *le suivi de la programmation d'équipements scolaires: analyse territoriale et problématiques locales* ». Les sites potentiels pour les places scolaires encore à programmer renseignés par les pouvoirs organisateurs de l'enseignement officiel sont pour le territoire Berchemois: le site Kasterlinden (en construction) et le site de l'école Openveld (les pavillons sont opérationnels).

Concernant le home Val des fleurs, une réflexion sur la destination de ce bâtiment est actuellement menée. Notons que le projet devra se faire en phase avec la place disponible sur le terrain, en harmonie avec son environnement immédiat, et selon les prescriptions urbanistiques en vigueur.



Berchem-Sainte-Agathe

**Cabinet du
Bourgmestre**

Votre corresp. :
Sébastien GYSEN
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@1082berchem.irisnet.be

Réf. xxx /2015

Concernant des coopérations avec d'autres Communes hors du territoire Berchemois, l'Echevin de l'enseignement francophone a eu des contacts avec les autorités politiques des communes voisines à ce sujet. Aucune ne souhaite élargir l'offre ni établir un partenariat de cette manière.

Concernant le nombre de place disponible dans les écoles secondaires, le cabinet Milquet semble confiant dans l'application du décret inscription. En phase 1 des inscriptions, si 74 établissements secondaires francophones sont déjà complets, il en existe encore 398 où il reste de nombreuses places pour élèves. La seconde phase des inscriptions débutera le 4 mai 2015.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
Le Secrétaire communal,

Philippe ROSSIGNOL

Le Bourgmestre,

Joël RIGUELLE